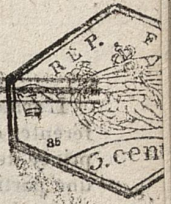


# LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 7 Ventôse, an VIII.



*Traité d'alliance entre les cours de Lisbonne & de Pétersbourg. — Ordre donné par le grand seigneur de mettre en liberté les prisonniers & esclaves français détenus à Alger. — Refus des Bosniaques d'obéir aux ordres de la Porte. — Nouvelles des départemens de l'Ouest. — Discussion sur le projet de loi relatif à la clôture de la liste des émigrés. — Nouvelles diverses.*

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.

Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

## ESPAGNE.

*D'Alicante, le 8 février (19 pluviôse).*

Nous apprenons, par un bâtiment arrivé d'Alger, qu'on avoit reçu dans cette ville un ordre du grand seigneur de mettre en liberté tous les prisonniers & esclaves français, & d'envoyer, à Paris, une personne chargée d'inviter le gouvernement français à envoyer, à Alger, un plénipotentiaire pour y traiter de la paix avec le grand seigneur & avec la régence.

## ITALIE.

*De Naples, le 24 janvier (4 pluviôse).*

Les persécutions continuent ici & dans les provinces de ce royaume; plus de 50 patriotes sont emprisonnés dans la seule ville de Chiari.

Hector Caraffa, commandant de Peschiera, a été décapité ici, malgré la capitulation qui lui avoit été accordée.

On parle d'accorder une amnistie pour cause de faits et d'opinions politiques; mais il paroît qu'avant de publier ce pardon général, on veut attendre le résultat du procès qui s'instruit contre les membres de la commission qui a gouverné pendant le séjour des Français.

Le roi est toujours l'idole des lazzaronis, qui l'ont nommé *passa santo*.

*De Milan, le 4 février (15 pluviôse).*

Plusieurs corps de cavalerie autrichienne, que le manque de fourrages force à quitter la Toscane et la Lombardie, se rendent dans les trois légations de Ferrare, de Bologne et de Rome.

Nous apprenons de Venise que les auteurs des dernières machinations sont encore au château Saint-André. Parmi eux se trouve le gouverneur de Bergame, Ottolini.

## RUSSE.

*De Pétersbourg, le 26 janvier (6 pluviôse).*

Les trois prieurés de Messine, de Capoue & de Barlette, pour éviter la dépense d'envoyer des députés à Pétersbourg pour reconnoître Paul I<sup>er</sup>. comme grand-maître de Malte, ont prié le roi de Naples de permettre que son ministre à Pétersbourg s'acquittât de cette commission. Paul I<sup>er</sup>. y a consenti.

Un traité d'alliance a été conclu entre notre cour & celle de Lisbonne. S. M. très-fidèle a reconnu Paul I<sup>er</sup>. en qualité de grand-maître de Malte, mais seulement pour l'honneur; elle s'est réservée la direction des propriétés de l'ordre, & spécialement celle du grand-prieur de Cretos.

## SUEDE.

*De Stockholm, le 22 janvier (2 pluviôse).*

Les troubles qui s'étoient manifestés dans le Gothenbourg, à Norkopins, à l'occasion de la disette des grains, sont apaisés.

La ratification de l'empereur de Russie, du traité renouvelé entre lui & le roi de Suede, a été apportée ici par le gentilhomme Mollersward.

On vient d'ériger des télégraphes entre Gothenbourg & Marstrand. Le gouvernement danois y a envoyé un architecte pour en faire ériger de semblables.

S. M. vient de faire acheter une quantité considérable de vivres pour la garnison d'ici, pendant la cherté extraordinaire qui y règne; les troupes de la garnison pourront s'en pourvoir à un prix très-modique.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 11 février (22 pluviôse).*

M. le comte de Bellegarde est de retour ici du voyage qu'il a fait à Prague. Aussi-tôt après son arrivée, il a été expédié des couriers aux armées, avec l'ordre de faire toutes les dispositions pour l'ouverture de la campagne.

M. le général Kray assiste à toutes les conférences du conseil de guerre.

Il est encore arrivé avant-hier un courrier de Danaeschin, avec des dépêches de l'archiduc Charles.

On assure que le général d'artillerie Kray, commandera l'armée sur le Rhin; l'archiduc Charles, l'armée du centre, en Suisse; & l'archiduc Ferdinand, assisté des conseils du général Bellegarde, l'armée d'Italie.

L'armée russe traverse en ce moment la Moravie, en différentes colonnes, pour se rendre en Pologne. Le maréchal prince de Suwarow étant arrivé le 5 au soir à Brunn, avec une partie de son état-major, se remit en route le lendemain, à six heures du matin. Il a fait 30 à 40 milles dans une semaine; ce qui peut donner une idée de la marche des russes. Ce généralissime doit arriver le 15 de ce mois à Cracovie; après avoir accompagné son armée jusqu'aux frontières de la Pologne-russe, il se rendra à Pétersbourg.

Des nouvelles officielles annoncent qu'il sera cantonné, depuis Perse jusqu'à Riga, 80 mille hommes d'infanterie, 20 mille de cavalerie, & 40 mille cosaques, divisés en trois corps.

Les mêmes nouvelles ajoutent que les frontières de la Russie qui avoient été, jusqu'à ce jour, ouvertes à Nemerow, seront fermées, & qu'il ne restera plus d'autre passage ouvert que Térésoli.

Des lettres de Gradiſca disent que les Bosniaques refusent d'obéir aux ordres de la sublime Porte, relativement à la levée des troupes destinées à agir contre les Français. Déjà un troisième firman leur a été signifié à ce sujet; mais ils s'en tiennent toujours à leurs privilèges, en vertu desquels ils ne sont obligés qu'à la défense de leur pays.

#### P R U S S E.

*De Berlin, le 12 février ( 25 pluviôse. )*

Boufflers, pour retourner en France avec sa famille, quitte ici une place à l'académie, à laquelle étoit attachée une pension de 1200 écus prussiens, qui restera à la disposition de l'académie.

La Suede commence à agir conjointement avec la Russie. Elle est bien intéressante pour la France à surveiller. L'alliance des russes ne plaît nullement en Suede.

Il n'y a pas long-tems qu'on parloit beaucoup en Suede d'une vision qu'a eu Charles XI, pere de Charles XII. Il vit un jeune roi sur le trône, & le trône étoit renversé. Les superstitieux en Suede mettent beaucoup de confiance dans les songes. Ce qui mérite observation, c'est que l'on fait en Suede diverses peintures de cette vision de Charles XI, & qu'on y représente un jeune roi.

#### A L L E M A G N E.

*De Passau, le 12 février ( 25 pluviôse. )*

Depuis hier les bruits de paix circulent; on la regarde comme probable entre la France & l'Autriche. Le quartier-général du ci-devant prince de Condé recule; il va à Alps, en Basse-Autriche.

Suwarow est passé à Brunn, en Moravie, le 5, avec ses deux fils & son état-major.

On prétend ici que le roi d'Espagne a déclaré qu'il ne reconnoitroit le pape qui sera élu, qu'en cas qu'il protestât contre l'empereur de Russie, qui, de son bon plaisir, s'est fait lui-même grand-maître de Malte. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, à l'aigle impérial qui est sur la *Gazette de Pétersbourg*, on voit réuni l'écusson & la croix de Malte.

On parle toujours du retour de l'archiduc Charles à Vienne.

*De Stutgard, le 16 février ( 27 pluviôse. )*

On s'occupe avec beaucoup d'activité du recrutement dans les états du duc de Wurtemberg, pour compléter son contingent au quintuple, consistant en 4578 hommes. Ces

troupes doivent faire partie de 10 mille hommes que le cercle de Suabe mettra sur pied pour le commencement de mars.

Dans la Haute-Suabe & le Brisgaw, continue l'organisation de la levée en masse ou des milices. Le 3 février, à un signal donné, la levée en masse de l'Ortenau, de la Kintzig, &c., se mit sous les armes & marcha vers le Rhin où l'on avoit remarqué divers mouvemens de Français du côté de Kell; mais il n'y eut aucune attaque.

On donne pour certain que l'archiduc Charles quittera l'armée le 30 de ce mois, & qu'il sera remplacé par le général baron de Kray.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 16 février ( 27 pluviôse. )*

Le ministre n'a point envoyé dans la cité la note concernant le nouvel emprunt, à laquelle on s'attendoit, d'après l'annonce qu'en avoit faite un papier du matin. Mais dans l'espoir de l'envoi d'un message au parlement, l'un des jours de la semaine dernière, plusieurs listes de souscription ont été ouvertes & remplies.

On ne sait pas encore de quel titre on doit revêtir sa majesté Georges III, pour donner un plus grand éclat à la réunion de l'Irlande. Jamais on n'a tant fait retentir le mot d'*empire britannique* que depuis qu'il s'agit d'absorber ce pays. Il paroît que sa majesté va renoncer au titre de roi d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande, même à celui de roi *France & de Corse*, pour prendre un titre plus conforme à celui du nouveau parlement *impérial*, dont il doit faire l'ouverture après l'union Irlandaise.

#### R É P U B L I Q U E B A T A V E.

*De la Haye, le 20 février ( 1<sup>er</sup> ventôse. )*

Depuis huit jours le directoire batave a proposé deux emprunts à la première chambre.

On continue d'arrêter tous ceux qui ont refusé de prendre les armes pour la défense de la patrie, lorsque les anglo-russes ont fait leur descente au Helder. A Zierikzée, on vient d'en arrêter onze.

Le recrutement de l'armée batave va très-bien: elle sera incessamment au complet.

#### R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*De Rennes, le 30 pluviôse.*

Les nouvelles des cantons deviennent chaque jour plus rassurantes. Les chouans se rendent de tous côtés & déposent leurs armes. Les jeunes gens que la violence ou la séduction leur avoient attachés, rentrent dans leurs foyers. Les habitans des campagnes reviennent du côté où ils voient la force & la justice.

*De Nantes, le 30 pluviôse.*

Le général en chef & ses lieutenans, jaloux de ne pas laisser le plus léger prétexte à une nouvelle insurrection, donnent continuellement des ordres très-sévères pour ne souffrir aucune vexation contre les ci-devant rebelles. L'article III de la proclamation promet oubli total du passé. Quand il leur parviendra des plaintes de ce genre, ils s'empresseront d'ordonner le redressement de tous les griefs.

Tous les cautionnements sont rétablis dans la Vendée, & la plus grande tranquillité y regne. On reçoit les prêtres dans les communes, lorsqu'ils sont redemandés par le vœu général des habitans.

La gendarmerie d'une part, les troupes de ligne de l'autre, sous la conduite de chefs prudents, vont être employés de manière à maintenir la tranquillité par des marches fréquentes & croisées, afin d'empêcher toute réunion de voleurs.

On met en liberté tous les détenus pour fait de chouanage, mais sous la condition de surveillance dans leur commune.

*De Niort, le 1<sup>er</sup> vendémiaire.*

Les dernières bandes de brigands, divisées sur quatre points principaux, ont été dispersées par cinq colonnes qui, de concert avec les habitans, ont arrêté dix-huit individus vagabonds, déserteurs & prisonniers. Le reste est poursuivi par des mesures secrètes.

Les administrateurs & fonctionnaires réfugiés n'ont pas encore osé retourner à leurs résidences.

Les vols & brigandages se multiplient comme on devoit s'y attendre. Mais cet objet sera confié aux grenadiers & à la gendarmerie.

*D'Angers, le 2<sup>e</sup> ventôse.*

Le général de brigade Girardon a arrêté ce qui suit :

Au quartier-général d'Angers, le 28 pluviôse.

Vingt-quatre heures après la publication du présent, tout individu trouvé vêtu d'un habit de forme militaire, autre que l'habit national, ou porteur de boutons armoriés ou d'autres signes qui rappellent la royauté & la féodalité, sera arrêté comme perturbateur de l'ordre public, & traduit aux prisons du conseil de guerre.

*De Strasbourg, le 2<sup>e</sup> ventôse.*

Le frere du ministre Berthier est arrivé ici avec des ordres importans du premier consul.

Depuis hier on évacue tous les hôpitaux militaires : on transporte les malades à Mulshelm & Obernay. On rassemble le parc, & beaucoup de chevaux ont été mis en réquisition.

Tous les officiers qui étoient absens de leurs corps, & dont un grand nombre se trouvent dans notre ville, ont reçu l'ordre de rejoindre sur-le-champ.

Hier, deux demi-brigades sont arrivées ici du côté de Landau : l'une est la célèbre 54<sup>e</sup>. demi-brigade, une de celles qui ont faits les campagnes de 1796 & 1797 en Italie, & qui étoit une des plus estimées par Bonaparte. Elle a passé le Rhin, & reste provisoirement en garnison à Kehl.

Nul doute sur le départ des Russes. La première colonne a traversé, depuis le 10 pluviôse, la Moravie. La seconde se trouvoit alors sur les frontières de la Bohême, & la troisième & dernière a passé le 18 du même mois à Prague, prenant le chemin de la Moravie.

Suwarow étoit, le 18 pluviôse, à Brunn en Moravie. Il en est parti le 19 pour Cracovie. Son quartier-général est parti, le lendemain, de Brunn.

Le corps de Condé n'a reçu qu'un ordre provisoire de rester dans les environs de Lintz. Il attend sa destination ultérieure par un courrier de Pétersbourg, qui étoit attendu à Lintz, le 25 pluviôse.

*De Rouen, le 4 ventôse.*

La pacification de l'Ouest donne lieu d'espérer que nos manufactures de draps vont reprendre quelque activité. Suivant ce qu'on apprend d'Elbeuf, les draps y sont fort recherchés, ou pour mieux dire, tout ce qu'il y avoit de fabriqué a été rapidement enlevé. Ce mouvement subit a fait hausser le prix des laines de Ségovie, qui sont rares. Elles ont subi une augmentation d'un fr. par livre.

*De Paris, le 6 ventôse.*

On annonce de grands changemens dans les listes de préfets, que quelques feuilles s'étoient trop pressées de publier.

Ce n'est que pour les préfets qu'on tient au principe que le gouvernement a adopté en général de ne point prendre des citoyens domiciliés dans l'étendue de leur préfecture. Cette règle ne sera point appliquée aux sous-préfets.

— Le premier consul a passé hier en revue, dans la cour des Tuileries, toute la garde consulaire. Ce spectacle, qui étoit brillant, avoit attiré une nombreuse affluence. Une sensible revue aura lieu deux fois par décade.

On a cru remarquer que Bonaparte avoit l'habit de général en chef : peut-être que le petit uniforme des consuls, qui est bleu, avec une broderie en or, pendant que leur grand costume est écarlate, avec une broderie aussi en or, aura donné lieu à cette méprise.

— Il a été volé, au trésor public, le 28 pluviôse, six cents bons au porteur, de 25 francs, série Vv, griffés Demieur, pour le caissier général. & Marivaux, pour le contrôleur, devant porter les numéros 5,400 à 6,000, & dont les trois cents premiers étoient déjà remplis des numéros 5,401 à 5,700.

Le public est averti que ces bons ne seront point versés dans les caisses, et que déjà on est à la recherche de l'auteur de ce vol.

Ceux auxquels on présenteroit de ces bons pour les négocier, sont invités à en donner avis à la caisse générale du trésor public.

— Laharpe a commencé le cours de littérature dont nous avons parlé. Il paroît que les deux premières séances ont eu beaucoup de succès. Il y en aura 20 ou 22, & excepté les séances sur le théâtre de Voltaire, tout le reste sera nouveau & n'a point été entendu à l'ancien lycée. C'est le tableau littéraire du dix-huitième siècle.

— On assure que la surveillance de Laharpe est aussi levée.

— Il paroît certain qu'on conduisoit en effet à Paris Frotté & son état-major, quand une ordonnance du général en chef arriva le 29 à Verneuil, apportant l'ordre de former une commission militaire.

— On donne la liste qui suit, des chefs de chouans qui ont rendu les armes à Mortagne : Philibert; Chandelier, chef de légion; Odouar-Saint-Paul, adjudant-major; les deux frères Dubuat, dit Rainfrois, chefs de bataillons; d'Hesber, dit César, aide-major; Mariu Allard, dit Fidelle, capitaine; Chevesaille, dit Alexandre; le ci-devant comte de Touvois. Les chefs & leurs soldats ont été conduits à Alençon, escortés par des chasseurs républicains.

— Un banquet d'environ 100 couverts, a eu lieu à Dôle, département de l'Ille & Villaine, à l'occasion de la pacification des départemens de l'Ouest. Toutes les nuances d'opi-

nions étoient fondus; il n'y a été exprimé qu'un seul & même vœu, celui de la réconciliation & du bonheur de tous les Français.

— On mande de Hambourg, en date du 25 pluviôse, que M. Cabarrus est dans cette ville, depuis quelques jours. On ignore l'objet de son voyage, relatif peut-être à quelques mesures financières de la cour de Madrid, quoiqu'on n'ait pas su qu'il fût encore rentré en grâces avec le ministère espagnol.

— Environ mille patriotes italiens ont été conduits en Allemagne, pour y être employés aux travaux publics.

— Les Autrichiens ont imposé dans le Piémont une contribution de 18 millions.

#### MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Le ministre de la guerre prévient les veuves des défenseurs de la patrie, domiciliées dans l'étendue du département de la Seine, que les secours qu'elles recevoient au ministère, rue de Varennes, hôtel Tessé, seront, à dater du mois de ventôse, distribués à domicile par les membres des bureaux de bienfaisance de leurs arrondissemens respectifs. Il les invite en conséquence à se présenter auxdits bureaux, pour connaître les jours de distributions & les personnes auxquelles elles doivent s'adresser pour toucher. Les fonds nécessaires pour cet objet sont faits pour le mois courant, & les mesures sont prises pour que chaque mois le paiement n'éprouve aucun retard.

#### TRIBUNAT.

##### Séance du 6 pluviôse.

Andrieux fait un rapport sur le projet de loi relatif à la clôture de la liste des émigrés. L'objet de ce projet, dit-il, étoit réclamé par tous les amis de leur pays, par toutes les âmes justes et sensibles; mais n'offre-t-il aucun vice de rédaction? C'est ce que je vais examiner.

Le troisième article forme d'une manière formelle la liste des émigrés; là, peut-être, pouvoit se borner le projet, et notre tâche eût été alors aussi facile que constante. Mais l'article IV porte que ceux qui ont émigrés avant le 4 nivôse; et qui ne sont pas inscrits, s'ils sont prévenus d'émigration, seront jugés par les tribunaux ordinaires. Voilà tous les Français non inscrits sur une liste d'émigrés, dans la crainte d'être dénoncés comme prévenus d'émigration, et cela sans qu'on ait limité le terme de ces dénonciations. La condition des citoyens non inscrits, est pire que celle des citoyens qui ont été rayés provisoirement, les Français même devront donc se faire inscrire tous, pour ensuite être rayés et assurer leur tranquillité, en purgeant leurs personnes d'émigration, comme on purge ses biens d'hypothèque.

Une objection toute contraire qu'on élève contre le projet, c'est que les émigrés non inscrits, & il y en a beaucoup, rentreront en foule. Que pouvoient-ils risquer? Peut-être échapperont-ils à la surveillance des accusateurs publics, ou seront-ils acquittés par un jugement; c'est une chance en leur faveur. Et s'ils sont reconnus, pris, jugés, con-

damnés, que leur arrivera-t-il? ils seront bannis; mais ils le sont déjà. Ils ont donc tout à espérer, rien à craindre.

Quant à cette seconde objection, le rapporteur convie qu'on n'y peut rien opposer, sinon l'espoir que les émigrés redouteront un long procès & la confiscation.

Quant à la première objection, tous les citoyens ne peuvent-ils pas être mis en jugement pour des crimes qu'ils n'ont point commis? C'est la condition à laquelle nous vivons en société. Les prévenus d'émigration seront d'ailleurs protégés par toutes les formes tutélaires de l'innocence. Ils pourront se renforcer dans une simple dénégation; ils n'auront plus besoin de comparoître enveloppés d'une masse de résidence non interrompue; ce sera à leur accusateur à leur prouver qu'ils ont émigré.

Le rapporteur fait aussi quelques réflexions sur les deux premiers articles du projet. Ils lui semblent inutiles, vagues, équivoques, consacrant des loix & des formes que le gouvernement lui-même a jugé devoir être modifiées, & enfin établissant une disparité cruelle entre les femmes, les enfans & les débiteurs des émigrés reconnus comme tels par voie administrative, & les femmes, enfans & créanciers de ceux qui seront jugés par les tribunaux. Andrieux propose néanmoins d'émettre son vœu en faveur du projet.

L'impression du rapport est ordonnée.

On demande l'ajournement de la discussion à octidi.

Le président annonce que plusieurs orateurs sont inscrits, & que l'on propose que la discussion s'ouvre à l'instant.

Cette proposition est adoptée.

Bouju à la parole pour le projet.

Laissez parler ceux qui sont inscrits contre, crient quelques membres. — Personne, n'est inscrit contre, répond le président.

Bouju à la parole; il est de l'avis du projet au fond; mais il attaque aussi l'article 4. Il pense que la justice & le besoin de crédit veulent non-seulement que la liste soit close, mais aussi regardée comme complète. Et quel est donc le favori du sort, dit-il, qui auroit pu échapper aux recherches de ces comités qui inscrivoient sur les listes fatales, non-seulement les absens, mais les incarcérés, les infirmes, les morts mêmes; & enfin, les terres & les maisons? Cet article n'est-il pas entaché d'une teinte qui rappelle ces tems où tout étoit suspect; hormis, peut-être, le crime.

Challaudet, Mongés, parlent dans le même sens. Tous ces discours seront imprimés.

La suite de la discussion est ajournée au 8.

Nota. Il n'y a pas eu de séance au corps législatif.

#### Bourse du 6 ventôse.

Rente prov., 10 fr. 50 c. — Tiers consol., 19 fr. 65 c. — Bons  $\frac{2}{3}$ , 1 fr. 12 c. — Bons  $\frac{3}{4}$ , .. — Bons  $\frac{1}{4}$ , 0 fr. — Bons d'arrérage, 88 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 72 fr. 58 c.

*Idees sur les relations politiques et commerciales des anciens peuples de l'Afrique*, traduites de l'allemand de A. H. Heeren; 2 vol. in-8°. Prix, 5 fr. & 7 fr. franc de port. A Paris, chez Buisson, rue Hautefeuille, n°. 20; Pougens, quai Voltaire, n°. 93; & à l'ancienne librairie de Depont, rue de la Loi, n°. 1251.